



Litige clinique du pc portable

Par **romano731**, le **22/11/2010** à **18:45**

Bonjour,rnrnrnrnsuite a un incident mon ecran de pc portable etait hs...après diagnostique il savère qu il fallait changé la dalle apres plusieurs demandes de devis et de recherche sur internet un site a qui j'ai fai confiance m'a proposer de la changer pour 150 euro frais de port inclus. rnj'ai donc envoyer mon ordinateur début septembre apres quelque jour pas de nouvelles malgre plusieurs courriers envoyé pour prendre des nouvelles, les semaines passent enfin un mail pour me dire que je vais bientôt pouvoir le recuperer debut octobre je le reçoit enfin mais impossible de le rallumer car plus de batterie et ils ont oublié de me renvoyer mon chargeur fourni dans le colis pour le faire reparer...je fais donc un appel telephonique a l'entreprise personne repond comme d'habitude ...après plusieurs tentatives enfin quelqu'un au bout de la ligne qui me dit vous inquietez pas c'est un oubli je vais vous le renvoyer... quelque jours passent savez un chargeur dans la boîte au lettre ...tout content je le branche sur mon pc portable et là catastrophe le chargeur ne corespond pas au mien et ne peu se brancher sur mon ordinateur je prend la décision de le renvoyer par colissimo j'ai repris contact avec l'entreprise qui m'a dit qu il allait me renvoyer le bon chargeur ... mais depuis toujours pas de nouvelle et nous sommes le 20 novembre 2010 rnque pui je faire aidez moi svp quels sont mes droits rnMR ROPEL ROMAINrn cordialementrnrnrnLE FAUBOURG rn01300 NATTAGES

Par **chris_ldv**, le **22/11/2010** à **18:52**

Bonjour,rnrnAchetez un chargeur et oubliez cette société de réparation visiblement pas fiable.rnrnCordialement,